DEL2026-33

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215602343-20260409-DEL2026_33-DE

SAINT-PIERRE QUIBERON

Nombre de conseillers en exercice	Présents	Votants
19	17	19

L'an deux mille vingt-six, le 7 avril 2026 à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Quiberon (Morbihan) dûment convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire au centre culturel de Saint-Pierre-Quiberon sous la présidence de Madame DOYEN Stéphanie, Maire.

Présents : Mme DOYEN Stéphanie, M. GOUARIN Joël, Mme BEGUE Kristen, Mme DHEERE Christophe, Mme FORIN Laurence, M. LEDOYEN Jérome, Mme BONNEVILE Hélène, M. SERMIER François, M. DELAPORTE Christophe, Mme FOURRIER Geneviève, M. LE LEUCH Eric, Mme FIGLAREK Sylvie, M. ARTIGE Jean-François, Mme BUSSIERE Hélène, M. DORE Michaël, M. LE PADELLEC Maxime, Mme LUCAS Valérie.

Pouvoirs : M. DULAC Emmanuel (pouvoir à M. DORE Mickaël), Mme LE GOFF Lydia (pouvoir à Mme DOYEN Stéphanie)
Absents excusés : -

Date de convocation : 2 avril 2026
Secrétaire de séance : Mme BEGUE Kristen

33-2026 Réseau des Elus Référents Sécurité Routière (ERSR) : Désignation d'un délégué et d'un suppléant

Rapporteur : Stéphanie DOYEN

L'objectif du réseau est d'organiser pour l'ensemble des communes du département des échanges d'information sur la sécurité routière, et notamment sur les évolutions, les enjeux et les causes de l'insécurité routière ; mais également de permettre un échange d'expériences sur des actions menées, telles que des aménagements urbains, des actions de prévention pour les jeunes, etc.

Une assemblée générale se tient annuellement, présidée par le Préfet et le président de l'Association des Maires de France. Des journées de sensibilisation à la culture sécurité routière, constituant une formation des élus référents, sont organisées ainsi que des journées thématiques animées par des experts.

Le référent désigné par le Conseil Municipal sera le relais privilégié entre les services de l'Etat et les autres acteurs locaux, et veillera à la diffusion des informations relatives à la sécurité routière de même qu'à sa prise en charge dans les différents champs de compétence de la commune de Saint-Pierre-Quiberon.

Le conseil municipal est donc invité à désigner **un (1) membre titulaire et un (1) suppléant**.

Se portent candidats :
Titulaire : M. GOUARIN Joël
Suppléant : M. LE LEUCH Eric

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET VOTÉ À L'UNANIMITÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Désigne** M. GOUARIN Joël comme titulaire et M. LE LEUCH Eric comme suppléant sécurité routière ;
- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

La secrétaire de séance
Mme BEGUE Kristen

MAIRIE DE ST-PIERRE-QUIBERON (56) MORBIHAN

A Saint-Pierre-Quiberon
Le 8 avril 2026
Le Maire, Stéphanie DOYEN